

amant devenu importun; et un matin, le premier ministre reçut l'ordre de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures et le royaume dans quinze jours. Alberoni, chassé de l'Espagne, fut obligé d'errer sous un nom supposé dans plusieurs pays, pour échapper aux poignards des séides du saint-siège; puis, fatigué de cette vie nomade, il prit le parti de fixer sa résidence à Sestri di Levante, dans le territoire de Gênes, où il éprouva de nouvelles persécutions de la part de Clément XI et même de Philippe V.

Ce succès enhardit le pape et lui donna une telle confiance dans son habileté politique, qu'il supposa que personne ne pouvait lui résister; il osa même faire une tentative auprès de l'empereur de Russie, pour amener la réunion de l'Église grecque à l'Église romaine. Mais le czar Pierre, qui ne se souciait nullement de courber la tête sous le joug d'un prêtre, chassa les légats qu'il lui avait adressés; et pour enlever aux pontifes toute velléité d'étendre leur influence dans la Russie, il imagina de donner au peuple de sa capitale le spectacle de l'intronisation d'un pape; il choisit un de ses bouffons, nommé Josof, pour remplir ce rôle, et il le fit promener dans les rues de Saint-Pétersbourg avec une folle qui représentait une papesse, au milieu des cérémonies les plus burlesques.

Clément XI comprit qu'il avait trop présumé de son influence; il abandonna ses projets de conversion sur la Russie, et se rabattit sur la France, qu'il continua de troubler par de nouvelles exigences, jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le 19 mars 1721. Pasquin fit son éloge funèbre en deux lignes: « Rome, réjouis-toi; tu es délivrée de ce bon pape qui promettait beaucoup, tenait peu, larmoyait toujours. »

## INNOCENT XIII,

CHARLES VI,  
empereur d'Allemagne.

252<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS XV,  
roi de France.

Funérailles de Clément XI. — Alberoni vient à Rome pour concourir aux élections. — Intrigue de Michel-Ange Conti. — Il signe la promesse de donner le chapeau à l'abbé Dubois. — Son exaltation. — Dubois, premier ministre du régent, achète le chapeau de cardinal. — Népotisme d'Innocent XIII. — Tergiversation du pape dans l'affaire des quesnellistes. — L'abbé Tencin et le saint-père. — Maladie du souverain pontife. — Innocent XIII vend à Louis XV la permission de déjeuner avant de communier. — Querelles entre le saint-siège et l'empire. — Alberoni est absous de toutes les accusations portées contre lui sous le pontificat précédent. — Persécutions exercées en Chine par les jésuites contre le légat Mezzabarba. — Innocent XIII annonce qu'il va s'occuper de réformer la compagnie de Jésus. — Le saint-père meurt empoisonné!

Dès que Clément XI eut fermé les yeux, le cardinal camerlingue s'acquitta des fonctions de son ministère; il appela le pape défunt par trois fois, selon l'usage, et n'obtenant point de réponse, il s'approcha du corps avec le cardinal grand maître de la chambre, prit l'anneau du pêcheur, puis ordonna qu'on mît en branle toutes les cloches de la ville pour annoncer aux fidèles que le pape venait de terminer son règne. Le lendemain, les dépouilles mortelles de Clément XI furent



transportées du palais Quirinal au Vatican, et de là dans la basilique de Saint-Pierre, où pendant neuf jours des offices solennels furent célébrés pour le repos de son âme.

Au milieu même des cérémonies funèbres, les cardinaux qui aspiraient à la papauté se mettaient en quête pour s'assurer des suffrages. Comme dans ce moment aucune voix n'était à dédaigner, plusieurs des compétiteurs se rappelèrent qu'Alberoni habitait le territoire de Gênes, et lui écrivirent pour qu'il vînt participer au conclave, quoiqu'on instruisit alors juridiquement son procès pour le dépouiller de la pourpre. Celui-ci céda aux instances de ses collègues, se rendit à Rome, sans faste, sans éclat, dans son carrosse, et fut reçu dans le conclave avec les honneurs qu'on était dans l'habitude de rendre aux princes de l'Église.

Tous les cardinaux ayant pris séance, selon leur rang, dans la chapelle Sixtine, on lut à haute voix les bulles qui réglaient l'ordre des élections, puis chacun fit serment d'observer les constitutions qui déclaraient les biens du saint-siège inaliénables. Après cette cérémonie, le scrutin fut ouvert, et les brigues commencèrent entre les différents compétiteurs.

Pendant un mois la balance s'était maintenue entre les trois principales factions, celle des Français, des Italiens et des Espagnols; enfin elle pencha du côté du cardinal Michel-Ange Conti, qui avait mis dans son parti Alberoni, en lui promettant de faire cesser les poursuites dont il était l'objet, et qui de plus avait rattaché à sa cause le cardinal de Rohan, en prenant l'engagement par écrit de donner le chapeau à Dubois, premier ministre de France. Il y eut encore dix à onze jours de luttés et de tiraillements; mais l'argent de la

France rendit dociles les plus récalcitrants; et le 8 mai 1721, le cardinal Michel-Ange Conti fut proclamé souverain pontife.

Après les cérémonies de l'exaltation, l'abbé Tencin, qui était la créature de Dubois et l'agent secret du régent à la cour de Rome, somma le nouveau pape de tenir la parole qu'il avait donnée au cardinal de Rohan et d'élever le favori de Philippe d'Orléans au rang de prince de l'Église.

Sa Sainteté, qui craignait avec juste raison d'exciter un mécontentement général en nommant cardinal un homme aussi infâme que Dubois, voulut revenir sur sa promesse, et argua de la nécessité où il se trouvait de retarder la promotion. L'abbé Tencin, qui avait reçu des ordres pour hâter la conclusion de cette affaire, menaça de rendre public l'engagement secret remis au cardinal de Rohan, et qui invalidait l'élection du pape comme simoniaque; d'autre part il offrit au saint-père huit millions en échange d'un simple acte de complaisance. Innocent XIII céda à d'aussi puissantes raisons, et signa la promotion de Dubois.

Les panégyristes du saint-père cherchent à excuser cette action coupable en la représentant comme une faiblesse, en faisant valoir qu'il distribua l'argent entre ses deux frères, le duc de Poli et monsignor Conti, religieux bénédictins; entre ses deux sœurs, l'une veuve du duc d'Aquasparta, l'autre qui était mariée au prince Ruspoli, et entre ses cinq neveux ou nièces.

Aux allures du pape on supposa qu'il se montrerait fidèle continuateur de la politique de ses prédécesseurs et qu'il soutiendrait la bulle Unigenitus; mais il advint au contraire qu'il



se montra favorable aux appelants, soit par suite d'engagements secrets avec le cardinal de Rohan, qui était hostile aux constitutionnaires, soit par haine contre les jésuites, qui devenaient de jour en jour plus redoutables. Sa Sainteté se mit en rapport avec le cardinal de Noailles, et lui adressa un bref pour l'engager à s'occuper des moyens de faire cesser les troubles que les disciples d'Ignace de Loyola, le grand roi et Clément XI avaient soulevés et entretenus depuis tant d'années dans le royaume.

Malheureusement cette première démarche manqua son effet par la précipitation des opposants eux-mêmes. Sept évêques du parti, se voyant appuyés par le chef de l'Église, crurent que la victoire leur était assurée; ils n'apportèrent pas assez de mesure dans la manifestation de leur joie, et osèrent rédiger une lettre qui, attaquant violemment la bulle Unigenitus sur le fond et sur la forme, posait en principe qu'un pape n'avait pas le droit de promulguer une constitution sans le consentement des cardinaux, et blâmait vertement le pontife défunt d'avoir procédé à la condamnation du Père Quesnel sans l'approbation de l'archevêque de Paris.

Cette lettre imprudente, qui avait été imprimée et distribuée, fit tant d'éclat, que le pape se vit contraint de la remettre à la congrégation du saint-office, s'il ne voulait lui-même être déclaré quesnelliste. Elle fut condamnée par un décret, comme renfermant plusieurs propositions injurieuses aux prélats catholiques de France, à la mémoire de Clément XI et au saint-siège apostolique.

L'abbé Tencin, l'agent secret du régent, continuait à habiter Rome et à donner le scandale des plus honteux dérè-

glements, lorsqu'il lui prit la singulière fantaisie de se faire nommer cardinal. Comme il n'avait pas rendu au saint-père la promesse écrite de sa main pour la promotion de Dubois, lors du conclave, il vint impudemment faire au pape la proposition de troquer cette pièce contre un chapeau. A une telle ouverture, Innocent XIII ne fut pas maître d'un mouvement d'indignation; il répondit à l'espion diplomatique qu'il ne pouvait accéder à sa demande; que déjà la nomination du favori du régent lui avait causé assez d'ennuis; que néanmoins il avait pu s'excuser de cette faute sur les sollicitations pressantes du gouvernement français et sur la recommandation de l'empereur; mais qu'il n'avait aucune raison à alléguer pour la promotion d'un abbé qui n'avait ni dignités, ni titres, ni fonctions avouées, qu'on ne connaissait à Rome que par les excès de son immoralité, et en France par ses incestes avec sa sœur, et par l'éclat d'un procès infamant.

Tencin se retira couvert de confusion, sans avoir toutefois renoncé à son projet; il revint à la charge quelques jours après, insista, menaça, et poursuivit à tel point le saint-père de ses obsessions, que celui-ci, tourmenté de l'idée que d'un moment à l'autre l'Europe entière, instruite de son honteux marché avec le cardinal de Rohan, allait se retirer de son obédience, et d'autre part, reculant devant l'accomplissement d'un nouveau scandale, tomba dans une sorte de mélancolie noire qui porta un coup funeste à sa santé.

Ces graves sujets de contrariétés n'empêchèrent pas néanmoins Innocent XIII de s'occuper des intérêts temporels de l'Église. Le mouvement des armées impériales en Italie et le débarquement de quelques troupes espagnoles semblaient



annoncer que les hostilités allaient être reprises entre ces deux puissances. Le pape ne se laissa point guider par les apparences; il comprit que ce déploiement de forces n'avait d'autre but que de l'obliger à se prononcer dans l'affaire de l'investiture du royaume de Naples. Pour prévenir tout désagrément il prit les devants, annonça qu'il voulait donner entière satisfaction à la cour de Vienne, et qu'il était prêt à recevoir la haquenée blanche et la bourse de cinq mille ducats d'or, qui composaient le tribut annuel que le royaume de Naples payait au saint-siège. Il eut également soin de presser la cérémonie de l'investiture, pour que l'empereur Charles VI pût mettre une flotte à la mer et s'occuper de la défense de l'île de Malte, menacée par les Turcs. Le pape voulut en outre intéresser les autres princes catholiques à cette espèce de croisade contre la Sublime Porte, et adressa des brefs dans toutes les cours de l'Europe, pour mettre les nations à contribution de troupes, de vaisseaux et surtout d'argent.

La France était occupée alors des préparatifs du sacre de Louis XV; et le ministre Dubois avait fait demander en cour de Rome l'autorisation pour le jeune monarque de déjeuner avant de communier, afin qu'il pût mieux supporter les fatigues de cette longue cérémonie. Sa Sainteté profita de la circonstance, et vendit cette ridicule dispense plusieurs millions. L'attention qu'Innocent avait apportée à ne point confier exclusivement la conduite de la guerre contre les Turcs à Charles VI, montra qu'il était doué d'une rare sagacité et qu'il avait prévu ce qui devait arriver; car à peine l'empereur eut-il reçu l'investiture du royaume de Naples, qu'il voulut

se mettre au lieu et place du souverain pontife, et qu'il donna l'investiture de Parme et de Plaisance à l'infant don Carlos, sous prétexte que ces provinces étaient de simples fiefs de l'empire. La cour de Rome revendiqua hautement les droits qu'elle s'attribuait sur ces états; mais aucun roi ne s'inquiéta de ses réclamations, et les menaces ainsi que la rudence du chef de l'Église furent insuffisantes pour empêcher cette usurpation de pouvoirs.

Alberoni vint encore occuper l'Europe de ses querelles avec la cour d'Espagne; fatigué de se voir l'objet des poursuites de son ancien maître, le lâche Philippe V, il demanda lui-même que le pape voulût bien faire instruire son procès; il comparut devant la congrégation des cardinaux, se défendit de toutes les imputations qui avaient été formulées contre lui, et obtint un bref d'absolution.

Cette bulle contenait en substance qu'Alberoni n'était coupable sur aucun des chefs d'accusation portés devant la congrégation par le monarque espagnol et par Clément XI; qu'en conséquence sa Sainteté imposait un silence perpétuel à ceux qui en avaient pris connaissance, abolissait toutes les censures portées contre le cardinal, le lavait des taches faites à sa pourpre, sans qu'il lui fût jamais nécessaire de se justifier davantage des accusations ni des procédures intentées contre lui, et voulait qu'il jouît à l'avenir de toutes les prérogatives et privilèges de sa dignité de prince de l'Église.

Quelques jours après, un autre événement, dont le résultat devait être fatal au souverain pontife, vint distraire les esprits. Le légat Mezzabarba, envoyé en Chine pour abolir le culte de Confucius, était de retour à Rome et avait rendu



compte à la congrégation de la propagande des persécutions auxquelles il avait été en butte de la part des disciples d'Ignace de Loyola; il racontait dans leurs plus grands détails les abominations dont ces religieux se rendaient coupables, et les idolâtries qu'ils autorisaient; il les accusait d'une manière formelle de la mort de l'infortuné cardinal de Tournon, et de tentatives de corruption et d'intimidation à son égard. Toutes ces choses parurent si graves à Innocent XIII, que, malgré la crainte où il était de mécontenter les jésuites, il annonça qu'il allait incontinent rendre des édits pour la réforme de la société, et préalablement il leur défendit de recevoir de nouveaux adeptes.

Les bons Pères se soumièrent en apparence, et travaillèrent dans l'ombre à se défaire du pontife; enfin, le 17 mars 1724 leur œuvre fut accomplie; Innocent XIII expira au milieu de convulsions atroces qui détachèrent les intestins et les firent tomber dans le scrotum.

## BENOIT XIII,

CHARLES VI,  
empereur d'Allemagne.

253<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS XV,  
roi de France.

Élection de Benoît XIII. — Origine du saint-père. — Nicolas Coscia, l'un de ses domestiques, gouverne l'Église sous son nom. — Tentative de réformes sur le clergé et sur les ordres religieux. — Le pape règne mais ne gouverne pas. — Sa Sainteté se montre favorable aux appelants. — Correspondance du pape et du cardinal de Noailles. — Les jésuites deviennent plus redoutables que jamais. — Intrigues de Fleury, évêque de Fréjus, instituteur de Louis XV, pour obtenir le chapeau de cardinal. — Le duc de Bourbon, ministre, et sa maîtresse la marquise de Prie, deviennent les instruments des jésuites. — Querelles sur les douze articles. — Concile de Latran. — Projet du pape pour réunir les quatre communions chrétiennes. — Le pape en tutelle. — Fleury, premier ministre en France. — Concile du brigandage d'Embrun. — Condamnation d'un prélat octogénaire. — Les habitants du canton de Lucerne chassent les jésuites de leur territoire. — Voyage du saint-père à Bénévent. — Il fait une bulle en faveur des dominicains et condamne la constitution Unigenitus. — Intrigues des jésuites. — Paix entre les cours de Rome et de Turin. — Divisions entre le saint-siège et le roi de Portugal. — Consultation des cinquante avocats français. — Résipiscence et mort du cardinal de Noailles. — La bulle Unigenitus est définitivement acceptée en France. — Triomphe des jésuites. — Légende sur Grégoire VII. — Mort de Benoît XIII.

Lorsque les funérailles d'Innocent XIII furent terminées, les cardinaux entrèrent en conclave et se formèrent en plu-